



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE ORIENTATION PAYSAN BOULANGER

Objectifs de la formation

Les emplois-type ciblés par le brevet professionnel «Responsable d'entreprise agricole» sont ceux d'agriculteur-ices et de salarié-es agricoles hautement qualifié-es dont le niveau d'emploi est le niveau IV. Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides.

À l'issue de cette formation, le diplômé peut s'installer en tant que paysan-ne boulangèr-e, c'est-à-dire fabriquer du pain avec des céréales qu'il/elle produira.

Lieu de la formation

Campus Métiers Nature
de Coutances
CFPPA
www.campusagri.fr



FORMATION CONTINUE

DURÉE 980 h de formation en centre
et 11 semaines de formation en entreprise

BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE ORIENTATION PAYSAN BOULANGER

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement

- Se situer en tant que professionnel
- Piloter le système de production
- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Agriculteur.rice

Paysan.ne Boulanger.ère

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Avoir un CAP ou plus et 1 an d'activité professionnelle tous secteurs ;
ou avoir 1 an d'activité professionnelle agricole ;
ou 3 ans d'activité dans un autre secteur ;
- Satisfaire aux tests et entretien d'admission ;
- Avoir une expérience chez un-e Paysan-ne Boulangèr-e d'au moins deux semaines ;
- Pour les demandeurs d'emploi, avoir un projet validé par Pôle Emploi.



Admission étudiée
au cas par cas.